



CONVOCATION

Assemblée Générale de l'AECVL

Chère adhérente,

Cher adhérent,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AECVL, qui se déroulera le :

Samedi 14 février 2026 à 13H30

Notre AG sera suivie d'un dîner

Sur le site du Parc Fédéral de LAMOTTE BEUVRON

(L'Ordre du jour est en cours de finalisation, il vous sera adressé dans les plus brefs délais)

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AECVL
DU SAMEDI 14 Février 2026
Parc Équestre de Lamotte-Beuvron
PROCURATION**

Je, soussigné(e)

Demeurant :

.....

adhérent à jour de la cotisation 2024 de l'Association des Éleveurs de chevaux et poneys du Centre Val de Loire dont le siège est : **Le Gravier, Saint Patern Racan 37370**

délègue par la présente, tous pouvoirs à

Adhérent de l'Association des Éleveurs de chevaux et poneys du Centre Val de Loire

po

le samedi 14 février 2026 , où sera délibéré l'ordre du jour qui suivra la convocation

Fait à

Signature
(Bon pour pouvoir)*

Le

* Faire précéder la signature de la mention manuscrite : "bon pour pouvoir"

BULLETIN DE RÉSERVATION POUR LE DÉJEUNER

à retourner par mail au secrétariat AECVL

secretariat@aecvl.fr

Règlement par chèque la somme de 30€ par personne à l'ordre de l'AECVL

Madame, Monsieur

ADRESSE

.....

.....

TEL :

1. Assistera à l'Assemblée Générale ordinaire OUI NON

2. Assistera aux présentations et interventions l'après-midi OUI NON

Nombre de repas X 30€ soit € par chèque joint à l'ordre de l'AECVL.

ATTENTION Aucune réservation ne pourra être prise en compte si elle arrive après la date limite du 31 janvier 2026